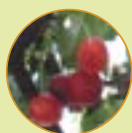


RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

permis
de *(bien)* planter !



Idées et conseils
pour des haies
belles et vivantes
dans votre jardin

HAIES EN VILLE ET EN ZONES RÉSIDENTIELLES



mettez de la *vie* et de la *personnalité*

Vous rénovez ou construisez votre maison, un atelier ou un garage. Voilà l'occasion de réfléchir aux plantations que vous ferez aux abords de ces aménagements. Avant de planter, lisez ce document. Vous y trouverez des idées et des conseils pour réaliser des haies à la fois belles, originales et résistantes.



◆◆◆ Stop à la monotonie !

Les haies de jardin en ville ou en périphérie sont très souvent plantées d'une seule essence. Alignement de thuyas, de cyprès ou de lauriers cerises s'étendent le long des routes et des lotissements et ce, quelle que soit la région. Outre les problèmes d'entretien que pose ce type de haies, son développement important crée un paysage banal, monotone et peu favorable à la faune.

C'est pourquoi depuis plusieurs années, dans le cadre de sa politique en faveur des espaces naturels, le Département du Rhône mène des actions d'information et de sensibilisation pour promouvoir la plantation de haies diversifiées. Des haies aux essences variées et bien adaptées à leur région mettent en valeur le paysage et favorisent la biodiversité.



Haies uniformes, des contraintes à connaître

Issus d'une production horticole visant la constitution de haies persistantes de croissance rapide et bon marché, les végétaux classiquement utilisés présentent des inconvénients importants :

- Ils sont sensibles à certaines maladies et à des parasites de plus en plus résistants aux traitements.



- Ils nécessitent un entretien exigeant

Si l'on ne les taille pas régulièrement, ces haies évoluent rapidement en un « mur végétal » qui assèche le sol et dont l'ombre projetée devient gênante.

- Ils génèrent une production importante de déchets organiques

Les déchets de taille, par exemple ceux des lauriers (lauriers-cerises), ne sont pas valorisables sous forme de compost.

é dans votre haie



♦♦♦ Bienvenue à la diversité !

Une haie composée d'espèces diversifiées d'arbres et d'arbustes est un îlot de vie dont vous apprécierez les qualités. Ses formes variées offrent d'innombrables possibilités d'aménagement et d'ambiances paysagères qui donneront à votre jardin une vraie personnalité.

Grâce à elle, votre jardin sera plus accueillant pour les oiseaux et les insectes, notamment ceux qui se nourrissent des parasites, vous évitant ainsi de faire des traitements nocifs pour l'environnement. Vous serez protégés des vis-à-vis ou du vent, vous profiterez des couleurs changeantes de votre haie au fil des saisons, sans oublier qu'elle ne vous demandera qu'un entretien limité.

Enfin, vous contribuerez grâce à votre haie à mieux fixer les polluants présents dans l'atmosphère et vous respirerez donc un air de meilleure qualité.





Quelques règles sur les distances de plantation

(code civil articles 666 à 673)

- Aucune plantation ne doit être réalisée à moins de 50 cm de la limite de propriété, exceptions faites de plantations communes partagées entre deux riverains (haies mitoyennes).

- Les arbres et arbustes doivent être plantés à au moins 0,5 m de la limite de propriété pour les haies inférieures à 2 m de hauteur, à au moins 2 m si la haie dépasse 2 m de hauteur. (Tout arbre qui ne respecterait pas ces règles depuis plus de 30 ans bénéficie de la prescription trentenaire)

- Un voisin gêné par la ramure d'un arbre surplombant sa propriété, est en droit de contraindre son propriétaire à élaguer au minimum à l'aplomb de la limite séparative, au frais de ce dernier.

◆◆◆ Pour vivre en bon voisinage, respectez la réglementation

Le code civil définit les règles vis-à-vis des plantations. Il peut y avoir des règlements particuliers au niveau de la commune (charte paysagère, plan local d'urbanisme) ou des lotissements (cahiers des charges) dont vous devrez également tenir compte. Renseignez-vous auprès de votre mairie ou du lotisseur.

◆◆◆ Définissez bien votre attente

Les haies aux essences variées peuvent remplir de multiples fonctions selon leur composition.

Pour vous aider à choisir vos essences selon l'effet que vous recherchez, vous trouverez dans ce document des haies « types » : la haie défensive pour vous protéger des intrusions, la haie fleurie pour le plaisir des yeux et des animaux, la haie brise-vent pour un jardin tranquille, la haie « fruitière » pour récolter fruits et baies et bien sûr la haie brise-vue pour profiter de votre jardin en toute intimité...

Les modules de plantations proposés vous aideront à composer vos haies. Vous pouvez « mélanger » différents types de haies dans votre jardin, vous affranchir de la ligne droite et de l'alignement strict : votre jardin y gagnera en diversité et en agrément.

Haie s importants



◆◆◆ Pour choisir vos plantes

Quelques principes

- **Privilégier des espèces végétales locales.**

Les plantes présentent naturellement dans notre région sont celles qui s'y adaptent le mieux. Elles devront donc constituer l'armature de la haie, sans pour autant exclure les autres espèces.

- Lorsque vous plantez votre haie, il est conseillé de **varier les essences** et de ne pas planter, sur 10 plants, plus de 3 pieds de la même espèce.

- **Planter des végétaux jeunes** (jeunes plants, jeunes touffes, touffes) de moins de 3 ans, car ils s'adaptent plus vite. Pour les arbres fruitiers et les arbres à laisser grandir, choisir des baliveaux (forme naturelle élancée) de moins de 2 m de hauteur.



Pensez à l'avenir

À moins de 10 m de distance d'une maison, ne plantez pas un arbre (surtout un persistant) pouvant mesurer à terme plus de 10 m. Vous perdrez de la lumière.



● Pépinière



Quelles espèces ?

Vous trouverez à la fin de cette brochure une liste des végétaux recommandés dans le département du Rhône, selon le type de haie que vous souhaitez planter. Elle comprend de nombreuses espèces locales et quelques espèces exotiques originaires de régions aux hivers plus doux, adaptées à l'environnement urbain et à l'évolution prévisible du climat rhodanien dans les prochaines décennies. Les qualités de ces végétaux sont détaillées sur le tableau en pages 16-17.

Où les trouver ?

En général, les jardinerie proposent des végétaux classiques, ou des variétés horticoles, souvent moins résistantes. Les plantes locales et les jeunes végétaux à racines nues, auront de bonnes chances de reprise si vous les prenez chez un pépiniériste local.

> Attention aux allergies...

- Certains végétaux produisent des **pollens** qui peuvent provoquer des allergies graves chez les personnes sensibles. Si vous êtes allergiques, renseignez-vous sur les espèces qui vous concernent.

Une vingtaine d'arbres présents dans le Rhône

tel que l'aulne, le bouleau, le charme, le châtaignier ou le chêne sont particulièrement **allergisants**.

> ... et aux espèces envahissantes à proscrire

- Ce sont les arbres et arbustes comme le **buddleia** (arbre aux papillons) et l'**érable negundo** qui se disséminent très rapidement dans les espaces naturels et remplacent les essences locales.

la haie d'agrément

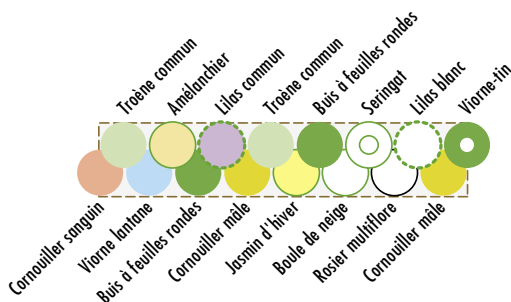


Une haie aux essences variées agrmente l'ambiance de votre jardin. Elle apporte une touche fleurie, des parfums et donne de la profondeur et de la souplesse aux limites de votre propriété. Complétée par des parterres de plantes vivaces, elle crée un effet très naturel de lisière.

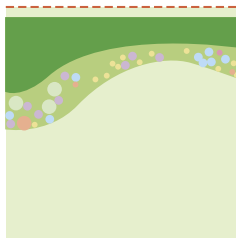


● La haie devient décor (aranger du Mexique, rosier liane Albéric Barbier, et plantes herbacées)

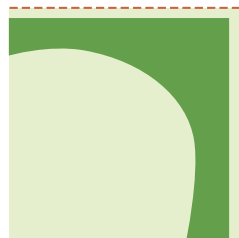
/ haie fleurie (exemple d'un module de 10 m)



aménager une lisière > la haie devient un massif décoratif



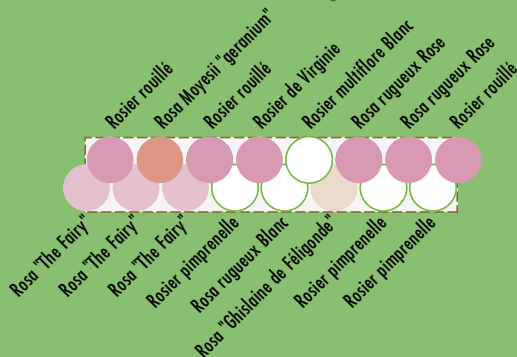
arrondir un angle > atténue la perception des limites



belle et défensive

Une belle haie de roses remplit les deux fonctions. Pour la réussir, soyez attentifs au choix des essences : privilégiez une dominante de rosiers sauvages, indigènes et exotiques, agrémentés éventuellement d'hybrides résistants aux maladies.

/ haie de roses (exemple d'un module de 10 m)



La haie défensive



Une haie peut remplir un rôle défensif et contribuer à protéger votre propriété en toutes saisons. Il est néanmoins indispensable de veiller à une taille d'entretien scrupuleuse, afin d'éviter tout danger depuis l'espace public ou les propriétés riveraines.

● Genévrier commun

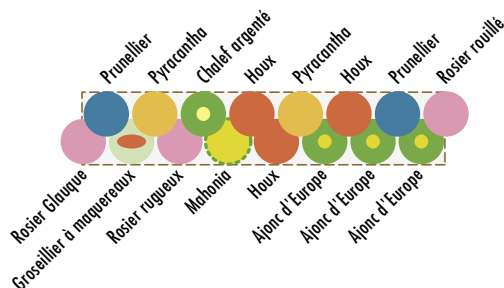


● Églantier chinois



● Houx commun

haie défensive semi-persistante (exemple d'un module de 10 m)



Exemples de végétaux défensifs

(●:persistant)

À cette liste peuvent s'ajouter les rosiers proposés dans l'encart ci-dessous, en prenant soin de ne pas les « étouffer » entre deux végétaux persistants vigoureux.

- › *Ilex aquifolium* (houx commun) ●
- › *Juniperus communis* (genévrier commun) ●
- › *Mahonia aquifolium* (mahonia) ●
- › *Pyracantha coccinea* (buisson ardent)
- › *Ribes uva crista* (groseillier à maquereau)
- › *Eleagnus ebbingei* (élaéagnus argenté) ●
- › *Ulex europaeus* (ajonc d'Europe) ●

ses



● Rosier glauque en haie



● Fruits du rosier de Virginie

Exemples de rosiers adaptés aux haies

Si l'on choisit des rosiers « naturels » capables de prospérer dans la promiscuité et de ne nécessiter aucun traitement, il faut aussi privilégier les formes érigées ou « à tresser », penser aux fruits décoratifs et appréciés des oiseaux en hiver, l'étagement des floraisons, etc.

Grands rosiers pour arrière de haie « buissons érigés »

- › *Rosa moyesii* (« Geranium » rouge simple ou « Cerise Bouquet », rose double)
- › *Rosa rubiginosa* (rosier à odeur de pomme, églantines, rose)
- › *Rosa rubrifolia* (rosier glauque, églantines, rose)
- › *Rosa virginiana* (rosier de Virginie, églantines, rose)

Petits rosiers pour avant de haie « buissons érigés »

- › *Rosa spinosissima* (rosier pimprenelle, blanc précoce)
- › *Rosa rugosa* (rosier rugueux, remontant blanc ou rose ou rouge)
- › *Rosa* « The Fairy » (myriades perpétuelles de mini fleurs doubles, rose)

Rosiers pour haies « sarmenteux à tresser »

- › *Rosa multiflora* (multitude de petites églantines blanches)
- › *Rosa* « Ghislaine de Féligonde » (remontant, fleurs doubles, beige rosé)

la haie *brise-vue*



Marquer les limites de propriété en se protégeant des vues du voisinage immédiat est l'une des fonctions premières d'une haie. Les moyens de répondre à cette exigence sont très variés. Trois modules types de haies vous sont proposés, selon la place dont vous disposez et l'exigence d'avoir ou non une haie persistante, garantissant une protection visuelle tout au long de l'année.



● Troène



● Charme

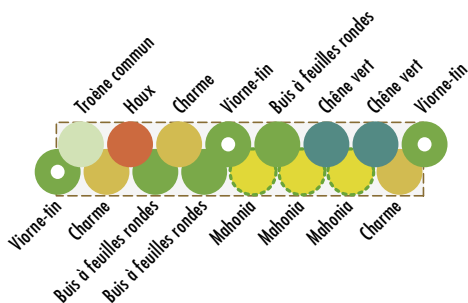
belle et efficace

/ haie semi-persistante (exemple d'un module de 10 m)

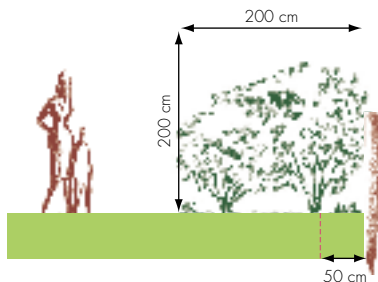
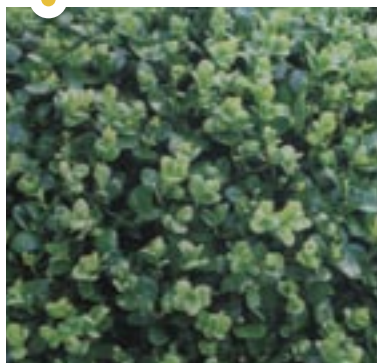
Ce mélange de végétaux persistants et marcescents* vous permet de conserver les qualités esthétiques et écologiques d'une haie épaisse et variée, tout en s'assurant d'un écran visuel efficace toute l'année.

*marcescent

› Se dit d'une plante dont les feuilles mortes persistent tout l'hiver sous forme desséchées sur leur support.



● Buis



originale et peu encombrante

/ haie tressée

(exemple d'un module de 10 m)

Inspirée des treilles (support des vignes de table) et plessages (haies de végétaux pliés et tressés), cette proposition utilise des plantes grimpantes sur une structure verticale, que vous pouvez relier à une pergola, par exemple.

Des idées pour combiner protection et esthétique



Treille-pergola

L'utilisation d'une treille brisevue en limite de propriété peut se combiner à une structure fonctionnelle ou décorative (ici couloir en vigne et buis).



Treille libre

Une treille à vigne peut être éloignée des limites, pour être plus efficace, et décorative.

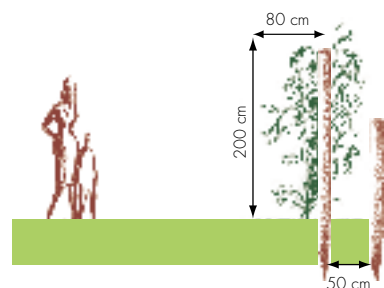
version treille

› kiwi, vigne



version décor persistant

› chèvrefeuille du Japon et Rosier Albéric Barbier

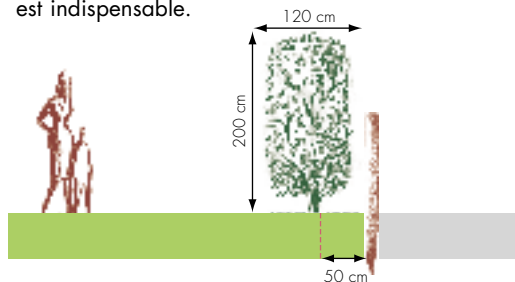


classique ou plus originale

/ haie persistante étroite

(exemple d'un module de 10 m)

Sur le modèle des haies étroites les plus classiques, cette proposition intègre des végétaux persistants durables et résistants. La plantation d'une seule espèce ne doit s'appliquer qu'à de très petits linéaires (type jardinet d'entrée) ou la sobriété est indispensable.



version terrain sec au soleil



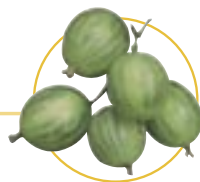
Viorne-tin
Chêne vert
Châtaf argente
Viorne-tin
Châtaf argente
Chêne vert
Buis à feuilles rondes
Pyracantha
Buis à feuilles rondes

version mi-ombre



Viorne-tin
Pyracantha
Buis à feuilles rondes
Houx commun
Viorne-tin
Chêne vert
Buis à feuilles rondes
Pyracantha
Houx commun

la haie « fruitière »



Récolter des fruits, grignoter des groseilles ou des cassis en se promenant dans son jardin, la haie peut être « productive ».
Pour réussir une haie fruitière, quelques règles doivent être respectées.

La plupart des essences fruitières nécessitent ensoleillement et aération.

> Les **fruitiers « en arbres »** doivent donc respecter un certain écartement entre eux et la végétation intermédiaire ne doit pas nuire à l'aération de leur ramure. Il est conseillé de choisir des variétés locales qui ont fait leurs preuves et peuvent se passer de traitement.

> Les **fruits sauvages** quant à eux se développent bien dans une haie dense. Ils favorisent la présence d'oiseaux, d'insectes et de nombreux autres petits animaux, qui garantiront une santé de fer à votre haie.

Il est important de savoir que plus les oiseaux auront de nourriture (fruits sauvages, insectes, vers, etc.) moins ils se rabattront sur votre récolte.

(voir aussi le brise-vue sur treillage, page précédente)



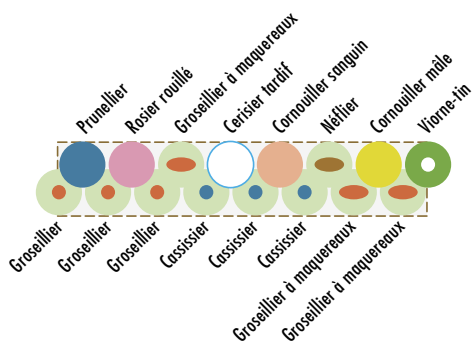
Pommier

Groseillier à maquereaux

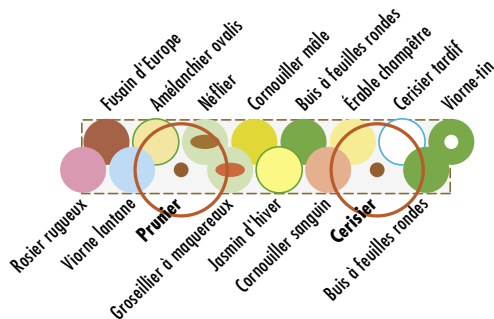
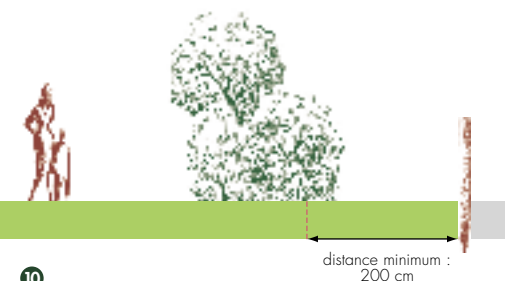


Fusain d'Europe

/ haie buissonnante à petits fruits (exemple d'un module de 10 m)



/ haie taillée garnie d'arbres fruitiers (exemple d'un module de 10 m)



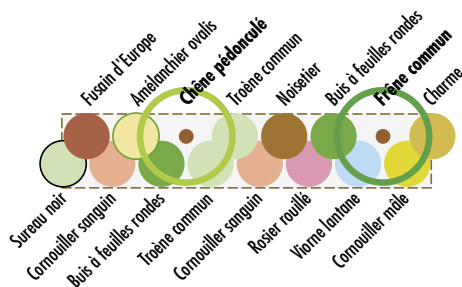
La haie *brise-vent*



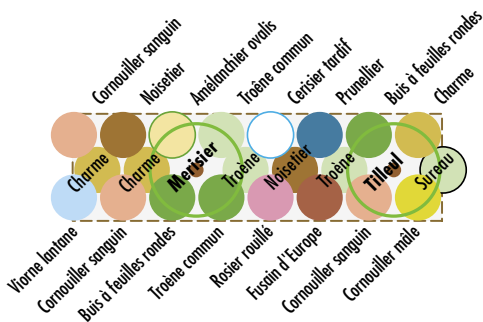
Les vents dominants empêchent parfois de profiter de son jardin. Pour y remédier, la haie est un moyen efficace de se protéger du vent, à condition de disposer d'un peu de place et de respecter quelques principes lors de la plantation.

L'épaisseur d'une haie brise-vent est primordiale. En effet, les premiers végétaux face au vent vont voir leur croissance limitée par le stress éolien, mais vont protéger la seconde ligne. Une haie brise-vent peut être réalisée sur deux ou trois rangs.

/ haie sur deux rangs



/ haie sur trois rangs



> L'effet « mur »

Un mur, comme une haie persistante dense, provoque une turbulence immédiatement à l'arrière de celui-ci. Les tourbillons engendrés sont tout aussi gênants que le vent lui-même.

> L'effet « filtre »

Une succession de végétaux au port naturel, plantés sur plusieurs rangs, filtre le vent et le ralentit. La zone ainsi protégée du vent s'étend sur une distance équivalente à au moins 3 fois la hauteur de la haie.

hauteur de la haie : 2 m

distance protégée du vent : 6 m

planter votre haie

Pour pousser rapidement et vigoureusement, une haie doit être bien plantée. Vous pouvez confier cette mission à une entreprise ou bien la réaliser vous-même. Dans tous les cas, vérifiez bien que toutes les étapes décrites ci-dessous sont respectées.

♦♦♦ Les étapes de plantation



①

creuser des trous suffisamment larges pour que les racines puissent s'étaler. Les trous doivent faire environ deux fois le volume des racines.



②

garnir le fond de chaque trou avec 2 ou 3 poignées d'un engrais organique à décomposition lente comme la cornaille (cornes et sabots broyés), bien mélangé à la terre du fond afin de ne pas brûler les racines.



③

couper l'extrémité des racines trop longues ou endommagées.



④

tremper les racines dans un mélange composé de terre argileuse et d'eau. Cette boue - le pralin - doit former une gangue étanche autour des racines, leur offrant ainsi une nourriture immédiatement disponible.



⑤

disposer le végétal préparé au fond du trou, ses racines correctement étalées et non contraintes. Le collet du plant (limite entre tige et racines) doit être exactement au niveau du sol.



⑥

tasser modérément la terre et former une cuvette au pied de chaque plant après avoir comblé le trou de plantation.



⑦

arroser copieusement la cuvette pour compléter le tassement : cette opération s'appelle le plombage et permet d'assurer la parfaite adhérence de la terre aux racines.



⑧

pailler pour éviter que les herbes se développent et concurrencent votre plant. La paille, matériau naturel, remplit très bien ce rôle de protection

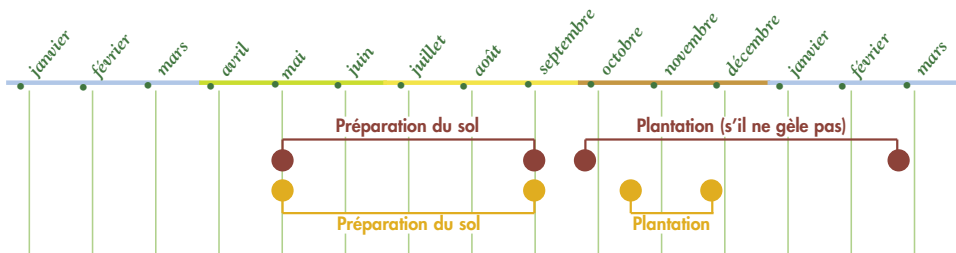
Dans le cas d'une plantation de végétaux en godets, vous n'avez pas à suivre les étapes 3 et 4 mais il est indispensable de bien faire tremper les godets dans l'eau avant la plantation.



● Plantation protégée par un paillage

♦♦♦ La bonne période pour planter

- › La plantation d'une haie s'étale sur plusieurs mois. De la préparation du sol, jusqu'à la mise en terre des plants qui doit intervenir pendant le repos végétatif des arbres et arbustes, c'est-à-dire à la fin de l'automne et en hiver.
- › Si l'expérience donne raison au dicton « À la Sainte-Catherine, tout bois prend racine », il est toutefois possible de planter jusqu'en mars. Il convient cependant d'éviter les périodes de gel, de fortes pluies et de vents forts.
- › Préparer le sol est une opération importante, elle consiste à minima 3 mois avant la plantation à éliminer la végétation concurrente sur environ 1,5 m autour de l'espace que l'on souhaite planter, à ameublir le sol en le bêchant et à le protéger d'éventuelles repousses par de la paille avant de planter.



● Pour les végétaux en godet ou en pot, la plantation doit être effectuée entre fin septembre et fin février.

● Pour les végétaux à racines nues, la plantation doit se dérouler entre mi-octobre et fin novembre. Les plantes bénéficient d'un sol encore réchauffé de la période estivale et ont davantage de temps pour s'ancrer dans le sol et développer leurs racines.

liste des végétaux à planter dans le Rhône

Des haies pour le Rhône



***Vous trouverez ci-après
une liste de végétaux à planter
dans le Rhône, en ville et dans
les zones résidentielles.
Elle n'est pas exhaustive,
mais comprend des végétaux
variés, pour lesquels de
nombreuses informations
vous sont données, afin de
vous aider au mieux à choisir
en fonction de vos attentes
et de vos goûts.***





♦ ♦ ♦ Des informations pour chaque essence proposée

› Sols et humidité

Classement des végétaux proposés comme « tous sol » (sauf extrêmes) : acides, résistants à la sécheresse ou humides.

NB : En site urbain à périurbain, l'origine des terres végétales rapportées n'est pas souvent connue. Dans le cas d'une zone particulière (connue pour ses terrains acides, particulièrement sableux ou argileux), il est recommandé de procéder à une analyse de sol.

› Exposition

Décrit les conditions optimales pour une plante : soleil, mi-ombre, ombre.

› Floraison

Couleur (simplifiée) et époque de floraison, capacités odorantes et mellifères* des plantes.

› Mellifère

Se dit des plantes qui produisent des substances récoltées par les insectes butineurs pour être transformées en miel.

› Fruits

Signalement des fruits comestibles pour l'homme comme ceux appréciés des petits animaux.

› Feuillage

Résistance du feuillage en hiver (P : persistant, M : marcescent, C : caduc) et qualité de sa couleur automnale.

› Ampleur

Plante destinée à un développement moyen ou grand (arbre et arbuste).

› Origine

Signale si la plante est présente à l'état naturel dans le département ou la région. Si elle est exotique, indique son continent d'origine.

- E : Europe • At : Atlantique
- Am : Amérique • AmC : Amérique centrale
- Asi : Asie • Af : Afrique
- N : nord • S : sud

♦ ♦ ♦ Bibliographie

› Guide de plantation et d'entretien des haies champêtres

Département du Rhône, 2004 - 20 pages (téléchargeable sur www.rhone.fr)

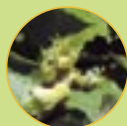
› La taille des arbres libres

1. Arbres et arbustes fruitiers,
2. Arbres et arbustes d'ornement.

Pontoppidan, A. - 1995

› Les droits de l'arbre, aide-mémoire des textes juridiques

Ministère de l'écologie et du développement durable, 2003 - 44 pages et annexes



NOM COMMUN

ajonc d'Europe
amélanchier
arbousier commun
baguenaudier
boule de neige
buis à feuilles rondes
buisson ardent
cassis
cerisier tardif
chalef argenté
charme
châtaignier
chêne pédonculé
chêne pubescent
chêne vert
chèvrefeuille du Japon
cormier
cornouiller mâle
cornouiller sanguin
érable champêtre
frêne commun
fusain d'Europe
genêt à balais
genévrier commun
groseillier à maquereau
groseillier rouge
houx
laurier-tin, viorne tin
lierre arborescent
lilas commun
mahonia
merisier
néflier d'Allemagne
noisetier
oranger du Mexique
poiriers
pommiers
prunellier
pruniers
rosiers tolérant haies
seringat commun
sorbier des oiseleurs
sureau noir
sureau rouge
tamaris de printemps
tilleul à petites feuilles
troène
viorne lantan

GENRE

Ulex
Amelanchier
Arbutus
Colutea
Viburnum
Buxus
Pyracantha
Ribes
Prunus
Eleagnus
Carpinus
Castanea
Quercus
Quercus
Quercus
Lonicera
Sorbus
Cornus
Cornus
Acer
Fraxinus
Euonymus
Cytisus
Juniperus
Ribes
Ribes
Ilex
Viburnum
Hedera
Syringa
Mahonia
Prunus
Mespilus
Corylus
Choysia
Pyrus
Malus
Prunus
Prunus
Rosa
Philadelphus
Sorbus
Sambucus
Sambucus
Tamarix
Tilia
Ligustrum
Viburnum

ESPÈCES

europaeus
ovalis
unedo
arborescens
opulus roseum
sempervirens rotundifolia
coccinea
nigrum
serotina
ebbingei
betulus
sativa
robur
pubescens
ilex
haliana japonica
domestica
mas
sanguinea
campestre
excelsior
europaeus
scoparius
communis
uva crista
rubrum
aquifolium
tinus
helix arborescens
vulgaris et variétés
aquifolium
avium
germanica
avellana
ternata
variétés locales
variétés locales
spinosa
variétés locales
variétés résistantes
coronarius
aucuparia
nigra
racemosa
pentandra
cordata
vulgare
lantana

TYPE DE HAIE					sols	exposition	floraison	fruit	feuillage	ampleur	origine
DÉFENSIVE	AGRÈMENT	BRISE-VUE	FRUITIÈRE	BRISE-VENT	fort intérêt environnemental	acide + neutre à calcaire résist. sécheresse humide	soleil mi-ombre ombre	odorant couleur époque mellifère	comestible animaux jardin	P/M/C couleur automne arbre arbusste	indigène stricte régionale exotique
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	EAt
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	EAsiAf
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	EAsi
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	EAsi
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	AmN
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	EAsi
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	ES
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	EAtS
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	Asi
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	EAsi
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	EAt
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	E
●	●	●	●								

Des haies pour le Rhône



Pour toute information
supplémentaire, conseil,
coup de pouce...

Vous pouvez contacter :

- **Frapna Rhône**
114, bd du 11 novembre 1918
69100 Villeurbanne
Tél. 04 37 47 88 50
- **Fédération départementale
des chasseurs du Rhône**
2, quai du Commerce
69009 Lyon
Tél. 04 78 47 13 33



RHÔNE

LE DÉPARTEMENT



Département du Rhône • Service agriculture et environnement

29-31 cours de la Liberté • 69483 Lyon cedex 03 • Tél. 04 72 61 25 26 • Fax 04 72 61 27 50

www.rhone.fr